

Société Rhône Alpes de Gérontologie

Siège Social
Pavillon Chatin - CHU de Grenoble
38700 LA TRONCHE

47^e JOURNEE REGIONALE DE GERONTOLOGIE

Mardi 5 mai 1992

LES INTERDEPENDANCES ET L'AIDE AUX AIDANTS

THEATRE MUNICIPAL

BOURG EN BRESSE

S O M M A I R E

=====

	<u>Pages</u>
OUVERTURE DES TRAVAUX Mme C. SAVIOZ Présidente de la Société Rhône-Alpes de Gérontologie	1 à 4
LES FAMILLES D'AUJOURD'HUI Mme DEJEAN DE LA BATIE Directrice des Etudes au Centre Pluridisciplinaire de Gérontologie de l'Université des Sciences Sociales de Grenoble	5 à 15
LES LIENS DANS LA VIE : De la Dépendance à l'interdépendance Mme M. VERNE - A.D.A.G. Directrice de l'A.D.A.P.A.	16 à 17
LES INTERDEPENDANCES GENERATIONNELLES : Réactions sur le film Mme ATTIAS-DONFUT Sociologue - Directeur de Recherche à la Caisse Nationale Vieillesse	18 à 30
ECHANGES AVEC LA SALLE	31 à 41
L'AIDE PROFESSIONNELLE AUX AIDANTS NATURELS M. BONNET Président National de l'UNASSAD - Vice-Président du Comité National des Retraités et des Personnes Agées : CNRPA	42 à 47
L'AIDE AUX FAMILLES EN PRISE AVEC LA MALADIE D'ALZHEIMER Mme FAIVRE - Mme LALLICH Association Rhône Alzheimer Mme PRIVITERA Association Ain Alzheimer	48 à 60
LES ETATS DE CRISE DE LA FAMILLE Mme GIRTANNER Médecin Hôpital de Jour St ETIENNE (LOIRE) Mme F. HUSSON Psychologue Hôpital de Jour St ETIENNE (LOIRE)	61 à 66
ECHANGES AVEC LA SALLE	67 à 73

LES URGENCES SOCIALES Mme le Docteur DELL'ACCIO Médecin Gériatre - Responsable d'un Service Médical en Maison d'accueil de dépendants	74 à 79
LE TEMPS DE L'INSTITUTION : REVES ET REALITES Docteur BLOND Médecin au Centre Psychothérapique de l'Ain Mme C. PISAPIA Psychologue au Centre Psychothérapique de l'Ain	80 à 89
CONCLUSION DE LA JOURNEE Professeur HUGONOT	90 à 95
REMERCIEMENTS	96
BIBLIOGRAPHIE	97 à 98

Madame SAVIOZ

Présidente de la Société
Rhône-Alpes de Gérontologie

Madame SAVIOZ

Je déclare ouverte cette 47ème journée régionale de gérontologie.

Je constate que vous êtes toujours nombreux. Merci de votre fidélité et de la confiance que vous témoignez régulièrement à notre société.

Vous connaissez le thème de cette journée "Les interdépendances et l'aide aux aidants".

Avons-nous pris tout à fait conscience des problèmes auxquels le vieillissement des personnes âgées confronte et va confronter de plus en plus quotidiennement les familles.

Connaissons-nous tous les efforts déployés par le soutien à domicile, par les professionnels, par les bénévoles, par un soutien social informel pour apporter des solutions ?

Nous constatons beaucoup de progrès dans la qualité des établissements, dans la création de petites structures d'accueil reliées au tissu local.

On s'efforce d'être plus proche du domicile que de l'institution.

Le réseau familial ou de voisinage est pris en compte.

Visites sans horaires, présence aux repas, possibilité de sorties.

La famille participe à la vie de la maison et perd par là-même le sentiment de culpabilité de la mise à l'hospice, l'hospice du passé.

La personne âgée qui entre de plus en plus âgée à l'institution et choisit de moins en moins son lieu de vie, comment vit-elle cet "abandon" ?

La famille s'éloigne, se disperse, les voisins disparaissent, "Ils ont leur travail", dit-elle, "leurs soucis ; ils n'ont pas le temps de penser à moi ou de venir me voir".

Nous avons vécu un temps où il n'était pas habituel d'aider matériellement, financièrement la famille qui se dévouait près des dépendants ; la société considérait qu'elle faisait son devoir.

A présent cette génération tiraillée par les parents, les enfants et même les petits enfants a besoin d'un appui chaleureux de

compréhension pour faire face à ce poids trop lourd à porter.

Les professionnels qui se dévouent quotidiennement apprennent à reconforter, informer et c'est ainsi que cette coordination devient un réel soutien.

Aider les aidants de toute nature, c'est ce que nous allons développer toute cette journée : ce matin avec Madame DEJEAN DE LA BATIE et Madame ATTIAS-DONFUT qui sont présentes.

Le film "Les liens dans la vie" a été réalisé par l'équipe gérontologique de Bourg qui a préparé cette journée, nos administrateurs, les médecins, infirmières, retraités et tous ceux que j'ignore parce que trop discrets.

Merci à tous.

En un mot merci à tous ceux qui ont facilité matériellement et financièrement l'organisation de cette journée.

Merci aux financeurs.

Merci au Conseil Général.

Merci à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Merci à tous.

Je vous souhaite cette journée très instructive à vous tous et donne la parole à Monsieur le Président du Conseil Général.

Monsieur Jean PEPIN
Président du Conseil Général

Je vous remercie.

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur de la DASS, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Je suis venu passer quelques minutes avec vous à l'ouverture de votre journée pour vous souhaiter la bienvenue dans le département de l'Ain, à Bourg, où vous êtes déjà venus onze fois, puisque vous avez des réunions deux fois par an et que vous en êtes à votre 47ème congrès, ce qui vous fait revenir tous les quatre ans. Il se trouve que cela coïncide avec les années olympiques !

Je vous souhaite d'avoir une réunion extrêmement fructueuse, enrichissante, intéressante pour tous les participants.

Pour avoir parcouru l'ordre du jour et remarqué les personnalités qui vont intervenir dans le programme, je ne doute pas que cela vous permette en fin de journée d'avoir un débat qui soit extrêmement enrichissant après les exposés qui auront été faits par les intervenants prévus que j'ai le plaisir de saluer à la tribune.

Le problème des personnes âgées en effet, vous le savez mieux que moi puisque vous êtes tous les uns et les autres des spécialistes de la question, est un vrai problème de la société moderne puisque

le nombre des personnes âgées augmente relativement et puisque par ailleurs, c'est heureux, les personnes ont la chance de pouvoir vivre plus longtemps que naguère.

Mais cela ne va pas sans poser des problèmes sociaux et en particulier des problèmes de santé dont vous êtes les spécialistes.

Il est certain que devant l'évolution par ailleurs de la société, l'évolution des structures familiales en particulier, il y a tout un contexte sur lequel il est nécessaire de réfléchir de façon à pouvoir solutionner de la façon la plus humaine et la plus ajustée possible des questions qui se posent en termes de santé, en termes de vieillissement et en termes également d'insertion dans les structures officielles ou non officielles qui font l'environnement quotidien des uns et des autres et de nous-mêmes.

Il s'agit donc là de toute une gamme de questions extrêmement difficiles et importantes, pour lesquelles votre réflexion est absolument primordiale.

Le simple sens de mon passage, Mesdames et Messieurs, est d'être venu vous souhaiter la bienvenue dans le département de l'Ain, en vous disant tout l'intérêt que nous portons à vos travaux puisque vos travaux sont pour nous source de réflexion par ailleurs.

C'est sur la conclusion de travaux d'assemblées comme la vôtre que nous positionnons notre propre réflexion, et nos propres actions, nos propres encouragements, qu'ils soient financiers, matériels ou moraux, puisque tout cela est un tout absolument nécessaire.

Je ne voudrais pas, avant de vous quitter et de vous avoir remerciés de vous être déplacés dans le département de l'Ain, sans avoir mentionné la présence dans la salle de mes collègues Conseillers Généraux qui sont présents en ce moment-même.

Je veux parler du Docteur Henri DESMONCEAUX, que j'ai plaisir à saluer et qui en sa double qualité de médecin et de Conseiller Général honoraire a donc des aspects très complémentaires sur les problèmes de la société et des personnes âgées.

Je voudrais parler également de mon collègue Jean BEAUFORT, qui est en activité au Conseil Général, qui est lui-même Directeur d'une Maison de Retraite, Président de commission au Conseil Général et par ailleurs Président de l'ADAPA, dont je sais qu'elle vous a servis entre autres de logistique pour contribuer à organiser cette journée.

Monsieur le Directeur de la DASS, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, à vous tous je souhaite une excellente journée, que j'espère agréable pour vous sur un plan personnel et fructueuse pour l'ensemble de toutes les questions qui seront évoquées auxquelles vous apportez des amorces de solutions.

Merci beaucoup.

Madame SAVIOZ

Merci, Monsieur le Président, de ces vœux de bonne journée.

Nous allons commencer par entendre
Madame DEJEAN DE LA BATIE, Directrice des Etudes au Centre Pluridiscipli-
naire de G erontologie de l'Universit  des Sciences Sociales de Grenoble.

Madame DEJEAN DE LA BATIE

Le thème qui m'a été confié aujourd'hui, vous l'avez vu sur votre programme, est :

"La Famille Aujourd'hui".

Qu'entend-on par ce terme de famille quand on pense à l'aide aux personnes âgées ?

La famille aujourd'hui, c'est noter qu'elle évolue dans le temps.

Nous allons donc nous attarder plus particulièrement sur cette famille aujourd'hui et les trois questions qui viennent spontanément à l'esprit sont :

- d'où venons-nous ?
- où en sommes-nous aujourd'hui pour cette famille ?
- où allons-nous demain, pour autant que nous puissions déjà faire des hypothèses ?

Qu'est-ce que l'on entend par famille ?

Posez-vous tous la question les uns et les autres car il y a beaucoup de réponses possibles.

Ici les études nous prouvent que lorsqu'on va parler de la famille on ne va pas parler du grand groupe de tous ceux qui sont unis par le sang et l'alliance, la famille au sens des relations de famille, "on est de la famille".

On ne va pas parler non plus de la famille au sens très étroit, de cette famille dite nucléaire, le couple des jeunes parents et les enfants. Ceci est la famille au sens de carte de famille nombreuse.

On va parler de la famille que l'on pourrait appeler la famille "lignée", c'est-à-dire la famille des ascendants et descendants en ligne directe.

Pourquoi ?

Parce que c'est en cette lignée que se concentrent en fait les relations familiales des gens très âgés et c'est principalement dans cette ligne directe que nous allons retrouver la vitalité familiale.

Cela ne veut pas dire bien sûr que les collatéraux n'apportent pas d'aide (les frères, les soeurs, les neveux, les nièces, les cousins), cela ne veut pas dire qu'ils ne font pas partie de la richesse de la constellation familiale, mais ce que nous prouvent les études c'est que lorsqu'on avance en âge et que l'on se resserre un peu sur le noyau familial, les relations avec les collatéraux vont beaucoup s'espacer, sont beaucoup plus importantes avant 50 ans qu'après (je ne sais pas si c'est ainsi dans vos familles, mais je vous donne des chiffres nationaux) et que lorsqu'on a besoin les uns des autres c'est cette lignée des arrière-grands-parents, des grands parents, des jeunes parents et des arrière-petits-enfants (vous avez les quatre générations) qui va être concernée. Alors lorsqu'on va parler d'aide c'est essentiellement bien sûr la génération des grands-parents qui va aider les arrière-grands-parents.

Parmi ceux-ci, vous l'avez constaté, ce sont les femmes sur lesquelles va se concentrer l'aide. C'est une tradition dans notre pays. Pour les générations les plus fragiles, que ce soit l'enfance ou les gens très âgés (pour les malades c'est aussi réparti de la même façon) ce sont essentiellement les femmes qui apportent de l'aide.

D'abord les filles.

Quand il y a des filles ce sont elles qui montent au créneau, qui sont le plus sollicitées. Un peu plus loin les belles-filles, puis les petites filles.

Et les hommes là-dedans ?

Lorsqu'ils sont pré-retraités ou jeunes retraités, nous commençons à voir une aide vraiment efficace apportée par eux, mais malgré tout en nombre relativement restreint et il serait souhaitable que cette aide masculine puisse s'étoffer, s'intensifier, car pour l'instant c'est vraiment très concentré chez les femmes.

Donc voilà ce qu'est la famille qui va être près des gens qui avancent en âge et atteignent le grand âge.

Je vous ai dit : posons-nous la question :

"D'où venons-nous ?"

Nous venons d'un monde que nous connaissons bien, où l'aide aux personnes âgées était essentiellement assurée par le noyau familial. C'était la tradition. Il y avait certes des institutions : au Moyen-Age nous connaissions déjà les institutions, style hospices. Mais la tradition dont nous avons hérité et qui demeure vraiment le secteur où il y a le plus d'investissements est l'aide familiale.

Ce qu'il faut savoir, c'est que cette aide familiale massive, vraiment dominante, ne doit tout de même pas être assimilée à une sorte d'âge d'or. Je le signale car souvent lorsqu'on pense à la famille on dit : "La famille n'est plus ce qu'elle était. Autrefois, on n'aurait jamais abandonné ses vieux parents, autrefois on les soutenait et maintenant on les abandonne et rien ne va plus."

C'est une vision très stéréotypée et qui est en fait caricaturale. Bien sûr il y avait, comme je vous l'ai dit, un support familial considérable. Mais pourtant ce n'était pas du tout un âge d'or.

On sait que cela a dépendu beaucoup des temps et des lieux, que cela a dépendu des circonstances économiques. Une société en état de survie a toujours beaucoup de difficultés à prendre en charge ses plus fragiles, ses plus faibles. On sait aussi que cela a dépendu des valeurs, de la place accordée aux personnes âgées, de l'utilité qui leur était reconnue.

Autrement dit nous ne venons pas d'un âge d'or où tout était parfait pour les gens âgés. Cela dépendait des temps, des époques et chaque époque a eu à faire sa propre trace, comme nous avons à faire la nôtre aujourd'hui.

Une autre idée qui est très couramment reçue et qui n'est pas exacte est que l'on vivait tous ensemble.

"C'était facile de soutenir les parents âgés puisqu'on habitait tous ensemble, c'était la cohabitation".

Mais on s'aperçoit que c'est aussi une idée qui ne recouvre qu'une partie de la réalité.

Il y avait en effet des régions, notamment la France du Sud, on va même dire l'Europe du Sud, où il y avait des traditions de cohabitation, c'est-à-dire toutes les générations vivant sous le même toit. Mais il y a énormément de régions où depuis très longtemps, depuis la fin du Moyen-Age, dans l'Europe du Nord et la France du Nord, on voit des traces de cette famille nucléaire qui n'a cessé de grandir, c'est-à-dire que lorsque les enfants se marient ils quittent le toit familial et lorsque les parents deviennent âgés ils ne sont plus avec les enfants.

Si je vous signale qu'il y a des traditions de familles nucléaires bien ancrées, c'est qu'aujourd'hui encore dans nos mentalités cela a une importance pour nous.

J'ai été très intéressée par une enquête qui a été menée par la revue "Futuribles" en 1983, qui est citée par : Geneviève VAUCHER et qui raconte ceci : au Japon une enquête montre que 60 % des plus de 65 ans désirent vivre avec leurs enfants, les pratiques de cohabitation sont fort traditionnelles.

Alors qu'en Angleterre, ce désir de cohabitation ne s'exprime qu'à 6 %, chiffre extrêmement minime, chez les personnes de 65 ans et plus, Angleterre pays où depuis des siècles la famille nucléaire domine, les parents vieillissant seuls ou en couple, hors du domicile de leurs enfants.

Vous voyez donc qu'aujourd'hui (c'est une enquête récente), suivant la tradition à laquelle on appartient, les désirs sont différents et les façons de faire sont différentes.

"Où en sommes-nous aujourd'hui ?"

Aujourd'hui les personnes âgées massivement vivent seules : on peut parler de leur isolement.

La structure familiale s'est profondément transformée mais elle continue toujours à jouer un rôle essentiel dans le soutien matériel et moral.

S'agissant de l'isolement nous avons des chiffres qui depuis des années nous tracent ce que l'on peut appeler la montée de l'isolement dans notre société, le fait de vivre seul, ou en couple, mais seuls sans les enfants et les chiffres sont très forts pour toutes les générations, car il n'y a pas que les gens âgés qui sont seuls ; il y a énormément de gens seuls dans notre société urbaine et en mouvement.

Mais en ce qui concerne les gens âgés, une enquête de 1990 nous dit que les femmes âgées sont très seules. Je dis "les femmes âgées", car les hommes âgés vivent en couple en forte proportion, puisque ça n'est qu'après 90 ans que le nombre des veufs l'emporte sur ceux qui sont mariés, donc à un très grand âge.

Les femmes âgées sont très seules. Votre expérience vous l'a montré bien sûr.

On peut dire que dès la tranche 70/74 ans les femmes seules veuves et non mariées sont les plus nombreuses : peu après 75 ans il y a plus de veuves que de femmes en couple.

On a plus de 80 % de femmes seules aux âges élevés et quasiment la totalité (96 %) aux âges très élevés.

Une femme qui atteint le grand âge est une femme qui est seule.

Bien sûr ces données nationales sont à moduler. Vous savez que souvent ce sont les grandes agglomérations, notamment la région parisienne, qui sont les éléments annonciateurs de ce qui va être diffusé ensuite. C'est souvent là que l'on retrouve le plus de solitude.

Mais également en milieu rural il y a des endroits en France où il y a beaucoup d'hommes célibataires et seuls. J'ai dit que les hommes étaient beaucoup plus entourés que les femmes ; pas partout.

Il faut donc toujours moduler ces études nationales. Mais ce qui est intéressant c'est que ces grandes tendances que l'on suit déjà maintenant depuis quelques décennies ne font que se confirmer ; il n'y a pas de mouvement de retour en arrière. Il y aura donc dans les années qui viennent de plus en plus d'isolement.

La famille se transforme. Il y a un changement radical dans sa structure. On parlait il n'y a pas encore très longtemps de famille horizontale, à deux générations assez nombreuses, celle des très jeunes enfants et celle de leurs relativement jeunes parents, et une troisième génération, celles des grands-parents, très peu nombreuse. L'espérance de vie était telle que les gens mouraient avant d'avoir atteint l'âge d'être grands-parents souvent. Par conséquent il y avait une communauté assez abondante, en plus avec peu de mobilité dans une France rurale, et les quelques grands-parents qui survivaient étaient entourés par une descendance nombreuse et proche.

Actuellement on a vu changer les choses. D'une part avec l'allongement de l'espérance de vie. Vous connaissez tous maintenant des familles de quatre générations, peut-être même parfois de cinq générations, bien que ce soit beaucoup plus rare.

La famille de quatre générations est extrêmement courante. Nous savons que lorsque de jeunes parents ont leurs premiers enfants, ces petits-enfants ont toutes les chances d'avoir leur quatre grands-parents.

C'est une chance que l'on n'avait absolument pas dans les générations précédentes. Le bonheur d'avoir ses grands-parents et le service que cela rend dans la construction de sa personnalité sont une chance qui est donnée à nos jeunes enfants, que nous n'avions pas dans nos générations et encore moins dans les générations précédentes.

Quand on avance en âge les deuils bien sûr se multiplient autour de nous, mais encore un Français sur quatre de 60 ans a encore un des ses parents. C'est donc considérable. Il y a énormément d'arrière-grands-parents et ce sont ces générations, des gens très âgés, qui vont être au centre de vos débats aujourd'hui. C'est pour cela que j'insiste sur eux.

Donc maintenant quatre générations, mais des générations peu nombreuses, contrairement à des générations d'autrefois.

Vous savez que la France a été pendant longtemps le plus vieux pays d'Europe et vous savez que les gens qui actuellement ont plus de 80 ans, les gens nés avant la guerre de 1914 (je vous donne comme repère qu'aujourd'hui ceux qui abordent les rives de 80 ans sont des gens qui sont nés en 1912 et que d'après les chiffres que nous avons actuellement l'aide à apporter aux gens âgés et très âgés pratiquement devient importante à partir de 80 ans, pas beaucoup avant, c'est vraiment à partir de 80 ans qu'on est sollicité), ces gens donc nés entre 1896 et 1914 ont eu peu d'enfants.

Ces enfants des classes creuses ont eu plus d'enfants, vous reconnaissez le baby boom ; quand ils seront vieux à leur tour ils auront une descendance un peu plus nombreuse.

Mais les gens qui actuellement nous préoccupent, la génération née avant la guerre de 1914, ont eu peu d'enfants si bien que cette famille a quatre générations mais n'a pas une masse large, elle est peu nombreuse.

Il y a de plus pas mal de mobilité dans notre pays ; les familles sont amenées à se séparer, il n'y a plus la stabilité du temps d'une France rurale. Par conséquent les parents risquent d'être beaucoup moins entourés et même qu'il n'y ait plus de famille du tout.

Nous avons quelques chiffres, un peu impressionnants sur cette génération. On sait par exemple, d'après une enquête de Françoise CRIBIER, qu'à Paris 20 % des hommes nés entre 1907 et 1912 n'ont jamais eu d'enfants, donc n'auront ni petits-enfants, ni arrière-petits-enfants. Des chiffres indiquent que lorsqu'il y a une famille elle est peu nombreuse et que souvent il n'y a pas de famille du tout. Pour peu que le conjoint ait disparu vous voyez la grande solitude que cela représente.

Je vous donne donc des échos avec cet isolement d'un côté, cette structure qui s'est appauvrie en nombre, qui vous ont l'air pessimistes. Pourtant, ce que nous constatons aujourd'hui c'est que la famille demeure, et parfois même redevient un lieu très vivant de solidarité et d'affection. Les études font apparaître un certain nombre de signes qui nous l'attestent, je vais vous en donner quelques-uns.

Peu de cohabitation, c'est vrai, nous le disions. Les derniers chiffres sont ceux du Centre d'études sur les Revenus et les Coûts (étude de Mars 1992) disent que sur le territoire français il n'y aurait plus que 10 % de personnes âgées en cohabitation, avec quelqu'un d'autre que leur mari. Ce sont des chiffres qui sont descendus de façon radicale.

Par contre ce que nous dit un chercheur (C. BONVALLET, 1991) c'est qu'à tous les âges, et aussi bien pour les gens âgés, "la période contemporaine, se caractérise par un double mouvement : une grande autonomie résidentielle, (c'est-à-dire que chacun habite chez soi et pas chez les autres), et un désir de proximité pour que se poursuivent les aides et les services entre les différents membres de la parenté".

Il y a donc une recherche de proximité. On s'aperçoit que plus de 75 % des enfants mariés vivent à proximité d'au moins une de leurs familles d'origine et voient leurs parents, pour ceux qui vivent à moins de 20 kilomètres (et les trois-quarts des enfants mariés vivent à moins de 20 kilomètres de leurs parents) au moins une fois par semaine. Ce sont des chiffres qui dénotent un réseau familial très vivant.

On a montré que lorsque les résidences étaient localisées dans la même commune, 90 % des personnes interrogées très âgées voyaient leur fille au moins une fois par semaine.

En région parisienne on sait que 63 % des enfants s'établissent à moins d'une demi-heure de leurs parents.

Paul PAILLAT a écrit : "Il est vraisemblable que pour une part la proximité des logements est liée à la qualité de l'affection que les enfants portent à leurs parents". Vous me direz qu'on se loge où l'on peut. Non. Quand on le peut on essaye de rester (c'est ce qu'on appelle aussi "vivre au pays") à proximité de ses parents. On s'est aperçu dans ce qu'on appelle les migrations de retraités étudiées par Françoise CRIBIER, c'est-à-dire que notamment lorsque les parisiens (qu'elle a étudiés) partent en province, dans au moins un tiers des cas c'est pour être à moins d'une demi-heure de leurs enfants. Donc ils ne partent pas dans la nature, mais très souvent pour un rapprochement familial.

Je vous disais : beaucoup de proximité. Au point que l'on a pu parler maintenant de "l'intimité à distance". Les relations demeurent proches, même si on n'habite pas ensemble.

Après cette réflexion qui part du logement, celle sur les services. C'est quelque chose très difficile à chiffrer ; les services qui vont des parents (devenus adultes) à leurs parents plus âgés et dans l'autre sens des parents âgés aux enfants sont très difficiles à chiffrer, mais c'est considérable.

Une étude toute récente que je vous citais tout à l'heure, celle du Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts de Mars 1992, note l'aide financière considérable qui vient des parents âgés vers les enfants, soit sous forme de dons, soit sous forme de prêts. Les très âgés apportent énormément d'aides matérielles et financières à leurs enfants.

Beaucoup d'aides pour le logement par exemple. On dit qu'en France il n'y a pas de jeunes qui puissent accéder à la propriété sans une aide de la famille. Beaucoup d'aides donc en matière d'installation des jeunes. Il y a un grand mouvement d'aides financières qui partent du haut, des gens âgés, très âgés, vers les plus jeunes. Ceci contrairement à ce qu'on a pu penser pendant longtemps. C'est une inversion de ce qui se passait il y a une cinquantaine d'années où c'étaient vraiment les plus jeunes qui devaient aider les parents. Vous reconnaissez là le temps où les retraites étaient si faibles et quasiment inexistantes pour beaucoup de gens. La situation s'est renversée. Pas pour tout le monde bien sûr, je vous donne les grandes tendances.

Qu'a-t-on noté en matière de services encore ?

Sur les gardes d'enfants les chiffres sont très intéressants aussi. On estime que 50 % (un sur deux) des grands-parents gardent leurs petits-enfants pendant les vacances ou au moins un jour par semaine.

Egalement beaucoup de services matériels, dans les deux sens. Là nous savons que lorsque les parents vont devenir très âgés, le flux de services va s'inverser, c'est-à-dire que ce sont les plus jeunes, ces filles dont on parlait tout à l'heure, mais disons toute cette génération, qui vont en services rendus aider considérablement la génération du dessus.

Je vous ai parlé là des questions matérielles, mais les échanges relationnels s'accroissent au point que l'on a pu dire que "la famille élargie restait ou redevenait le centre de la vie quotidienne ou des activités de loisirs, surtout dans les classes populaires". (A. PITROU)

L'INSEE nous dit dans une étude de 1990, ce sont donc des chiffres récents, que les personnes de 60 à 75 ans ont une vie de réception familiale intense, plus élevée que la moyenne des Français de tous âges. Autrement dit, ceux qui reçoivent le plus leur famille en France, c'est la génération de 60 à 75 ans. Très souvent ils reçoivent à la fois leur descendance mais également leurs parents plus âgés.

Evidemment ce que les enquêtes mesurent mal ou ne mesurent pas, c'est la qualité de cette vie relationnelle. Comme l'a dit un chercheur, "une bonne relation n'est pas simplement une relation qui est pauvre en conflits, mais c'est également une relation qui est riche en échanges". (L. ROUSSEL)

Ceci ne se mesure pas. Qu'est-ce que nous savons de la qualité relationnelle ? Pas grand-chose.

Nous savons bien sûr qu'il y a, il faut le noter, une sorte de fossé en ce qui concerne les valeurs, c'est-à-dire que pour les gens très âgés, la génération des arrière-grands-parents, et aussi des grands-parents, il y a parfois un véritable fossé avec les générations des jeunes sur des valeurs assez fondamentales, comme celles du mariage, de l'éducation des enfants, du travail.

Comment est-ce que cela se passe ?

Autrefois cela donnait lieu ou à des conflits très vifs ou à la soumission des enfants. Actuellement cela donne beaucoup plus lieu à du silence, à de la tolérance. On tient tellement aux relations familiales qu'à la limite lorsqu'il y a des sujets difficiles on n'en parle pas et on continue à se voir et à rester ensemble.

Enfin le dernier signe que je vous donnerai après tout cela est que la vie à domicile des gens très âgés nous révèle la solidarité familiale. Vous savez qu'actuellement en France on peut estimer que, passé 80 ans, donc dans les grands âges, il n'y aurait guère plus de 20 % de personnes en établissements, c'est-à-dire 80 % de personnes à domicile de plus de 80 ans ; c'est considérable.

Hélène DORLHAC disait récemment que "si près des trois-quarts des personnes âgées très dépendantes vivent à domicile, c'est grâce au tissu actif des relations bénévoles et principalement familiales".

Ce succès du soutien à domicile est dû pour beaucoup, bien sûr, aux services professionnels, mais il est incontestablement dû avant tout à la vitalité de la relation familiale et à son efficacité.

Pour terminer sur cette famille d'aujourd'hui, redisons que cette famille est en effet vivante et qu'elle fait ses preuves dans le domaine de la solidarité. C'est extrêmement important car d'harmonieuses relations familiales vont dépendre du bien-être physique et psychique des très âgés. Mais cette famille, si elle est vivante, est aussi peu nombreuse et la charge peut être écrasante pour la génération qui a à prendre en charge quelqu'un qui demande beaucoup d'aide, d'autant que cette génération est tiraillée, elle est aussi tournée vers ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Donc c'est une charge qui est voulue et consentie mais qui peut être écrasante et nous avons d'autre part beaucoup de gens qui n'ont pas de famille, pour lesquels la communauté doit jouer le rôle de famille, de substitution, que ce soit par l'aide spontanée, que ce soit par du bénévolat organisé, en plus de l'aide des services professionnels qui sont bien sûr encore plus sollicités dans ces cas-là.

Un dernier petit mot : Où allons-nous ?

Peut-on faire de la prospective, très difficile comme vous le savez ?

D'abord parce que cela va dépendre beaucoup des conditions économiques et sociales que nous ne maîtrisons pas actuellement, nous ne savons pas où nous allons. Mais nous savons pourtant que, pour partie seulement mais pour partie, l'avenir sera ce que nous le ferons, la façon dont nous y travaillerons dès aujourd'hui. C'est pour cela qu'il est intéressant de s'interroger sur les grandes tendances.

Est-ce que nous avons quelques données qui peuvent nous éclairer ?

Il faut noter qu'en matière de ressources, je vais vous dire une vérité de La Palice qui n'a pourtant pas toujours été admise : il est beaucoup plus facile d'aider ses parents quand ils ont des ressources suffisantes, quand ils sont logés confortablement et quand ils sont en relativement bonne santé ! C'est en partie peut-être parce que justement les logements se sont considérablement améliorés et que le niveau de vie des retraités a monté que cette aide familiale

est en train de s'étendre et de gagner en vitalité et en qualité.

On peut espérer que si dans les années à venir de plus en plus de personnes peuvent toucher une retraite (et non pas simplement des allocations de substitution) et que si d'autre part il y a des allocations de dépendance qui aident à prendre en charge les terribles dépenses occasionnées par la dépendance, la famille, elle, sera présente à côté pour son rôle indispensable. L'aide matérielle n'est pas tout, les finances ça n'est pas tout ; on a aussi besoin de la famille et elle sera là.

J'insiste là-dessus car c'est un argument que l'on avait beaucoup sorti, rappelez-vous, à une époque où il y avait des polémiques sur l'obligation alimentaire, il y a déjà quinze ans ; les polémiques ne sont pas terminées. Mais on disait à l'époque "Il est indispensable de maintenir l'obligation alimentaire (c'est-à-dire que les enfants doivent payer pour leurs parents lorsque ceux-ci ont des besoins financiers et requièrent d'être pris en charge), c'est indispensable car si les enfants ne payent plus pour les parents, on les déresponsabilise et ils ne s'occuperont plus de leurs parents".

La démonstration qui nous est donnée semble-t-il ces dernières années est que ça ne déresponsabilise pas du tout les enfants, loin de là, quand les parents ont des ressources suffisantes. Au contraire les enfants sont proches pour ce qu'on doit leur demander, qui est justement cette affection, ce réconfort et ce soutien indispensables pour les gens très âgés.

Par contre nous allons vers une très grande modification à nouveau de la structure familiale et là je fais allusion aux modifications qui atteignent plutôt les jeunes couples. C'est-à-dire que nous continuons à avoir une fécondité qui est relativement faible ; relativement car nous sommes bien placés en Europe par rapport à d'autres, mais malgré tout relativement faible, c'est-à-dire que nous n'assurons pas le renouvellement des générations, donc qu'il n'y aura pas beaucoup de jeunes pour aider beaucoup d'âgés.

D'autre part il y a de profondes modifications dans la vie des couples. Le mariage continue quand même à être l'institution dominante là où il y a des enfants, mais vous savez combien les taux de divorces sont importants, même s'ils ont tendance à se stabiliser, semble-t-il, actuellement en Europe. Vous savez d'autre part combien l'union libre, la cohabitation, n'est plus quelque chose de marginal mais au contraire prend de l'importance dans nos sociétés.

Ces unions libres sont statistiquement plus temporaires que le mariage. Le mariage a beau être menacé par le divorce, les unions libres sont plus fragiles. D'où beaucoup de recompositions avec plusieurs vies de couples, mais aussi beaucoup de familles monoparentales, beaucoup d'enfants nés hors mariage, dont une proportion non négligeable n'est pas reconnue par le père, surtout dans les milieux non cadres.

Qu'est-ce que cela va donner pour la famille de demain, pour ces jeunes enfants issus de familles monoparentales et pas toujours reconnus par leur père ?

Dans ce cas là ils n'ont que leur famille maternelle ; c'est un appauvrissement au point de vue familial.

Et qu'est-ce que cela va donner pour les grands-parents qui peuvent voir leurs petits enfants disparaître de leur horizon ?

Imaginez par exemple une rupture de liens conjugaux : si la femme reprend ses enfants ; les parents du fils verront sans doute très peu ces petits-enfants. Par contre si cette jeune femme se remarie avec un homme qui a déjà des enfants, les grands-parents vont prendre en vacances non seulement leurs propres petits-enfants, mais les autres petits-enfants qui ne leur sont rien par le sang, les demi-frères de leurs petits-enfants.

Alors plus tard qui seront les petits-enfants et qui seront les grands-parents ?

Est-ce que d'une famille par le sang on va peut-être aussi à une famille par élection ?

Nous ne le savons pas encore. Vous voyez que nous assistons à une modification considérable du paysage.

Enfin nous assistons incontestablement à une continuation des changements dans l'évolution des mentalités, qui se caractérise par une poussée vers les valeurs individualistes.

En Allemagne Fédérale une enquête a été menée par une chercheuse bien connue, Ursula LHER, auprès de femmes de 50 à 70 ans qui aidaient des parents très âgés : cette tranche 50/70 ans est bien la génération des grands-parents. La réponse qui a été faite à l'enquêtrice était celle-ci : "presque toutes les femmes enquêtées (qui aidaient donc leurs parents très âgés), ont indiqué qu'elles n'attendraient jamais ou n'accepteraient jamais ce type d'aide de la part de leurs propres enfants."

Or nous savons que c'est beaucoup la réaction de gens qui sont dans la soixantaine actuellement, qui aident leurs parents mais qui disent "Ce que je voudrais c'est n'être pas à charge de mes enfants". On sent vraiment là une modification considérable dans les mentalités.

Qu'est-ce que cela va donner pour demain ?

Nous allons vraisemblablement, dans notre Europe occidentale, vers une évolution de ce qu'on peut appeler la "singularisation", où chacun a pour mission de se prendre en charge, lui, et va répugner à un engagement à long terme, que ce soit dans le mariage ou que ce soit dans la prise en charge de gens plus âgés, et sans doute mal supporter des engagements à très long terme.

Comment ce mouvement de singularisation va-t-il se concilier avec cette grande vitalité familiale que l'on observe dans la tradition humaine, qui est plus forte peut-être qu'elle n'a jamais été ?

Comment est-ce que cela va se concilier ?

Comme je vous le disais, pour partie, l'avenir sera ce que nous le ferons.

Je vous remercie.

(applaudissements)

Madame SAVIOZ

Merci Madame pour ce panorama très pointu.

On parlait encore il y a quelques années de ce mauvais vouloir de la part des enfants ; il semble qu'il y ait une évolution certaine et nous espérons qu'elle ira aussi en progression.

Je vais passer la parole à Martine VERNE qui va vous parler de ce film qui va suivre.

Martine VERNE a porté le poids de l'organisation de cette journée. Elle connaît très bien le montage de ce film.

Madame VERNE

Quelques mots au nom du groupe qui a conçu et réalisé le film que vous allez voir maintenant.

Ce groupe de réflexion qui dépend de l'Association Départementale d'Action Gérontologique (A.D.A.G.) a voulu par ce document visuel montrer d'une manière un peu inhabituelle, plus poétique que scientifique sans doute, les grands thèmes et les points-clés du sujet qui nous rassemble aujourd'hui.

Quelle a été la démarche de ce groupe pour réaliser ce petit film ?

Tout d'abord nous sommes partis d'interviews de personnes de tout âge, interviews qui ont été réalisées à partir d'une grille très précise qui a été suivie par les interviewers. A partir de ces interviews rassemblant les idées de personnes d'âge et de conditions très différentes, nous nous sommes dit : "Nous allons essayer de concevoir quelque chose de visuel".

Au fur et à mesure du travail qui a été effectué sur ces interviews, nous nous sommes aperçus qu'il serait extrêmement difficile de partir de manière très fidèle de ce qui nous avait été dit, tout simplement parce que sur le plan technique, nous rencontrions des problèmes. Alors, nous avons cherché quelques mots-clés, des idées-force et à partir de là, nous avons conçu un scénario.

Nous avons souhaité, dans ce scénario, introduire la journée, parler de la dépendance et des interdépendances entre les générations. Puis tout naturellement, dans la démarche de travail qui a été suivie, nous avons peu à peu glissé et nous avons montré les liens dans la vie. C'est ce que nous avons voulu vous montrer et que vous allez voir maintenant.

Je voulais aussi au nom du groupe remercier un certain nombre de personnes sans lesquelles ce film n'aurait jamais vu le jour, notamment le Conseil Général de l'Ain qui nous a aidés matériellement et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie qui nous a beaucoup aidés techniquement et nous a soutenus pour la réalisation du film, plus particulièrement Monsieur FONLUPT et Monsieur CADEL.

Je voudrais également remercier les comédiens et les artistes qui nous ont aidés, qui ont été "l'oreille" attentive et créative du film et notamment Françoise CARTADE et la Compagnie Traverse.

Merci à tous. Nous retrouvons maintenant ce document qui nous tient à coeur.

(applaudissements)

Film : "Les Liens dans la vie"

Madame SAVIOZ

Ce film était plein de fraîcheur, c'était très agréable à regarder.

Nous allons entendre à la suite Madame ATTIAS-DONFUT, Sociologue, Directeur de Recherche à la Caisse Nationale Vieillesse.

Elle est auteur de la "Sociologie des Générations" que l'on trouve aux Presses Universitaires de France, de "Générations et Ages de la Vie" dans la collection Que sais-je ?

Madame ATTIAS DONFUT

Puisque j'ai le privilège d'apporter des réactions à ce film, je vais commencer par féliciter l'équipe qui l'a réalisé car, les applaudissements l'ont bien montré, c'est vraiment un très joli film, très réussi, qui apporte beaucoup de fraîcheur, c'est comme une bouffée d'oxygène. Le parti-pris a été de faire une oeuvre poétique. Cela a donc laissé libre cours à différentes interprétations, aux interprétations personnelles, aux interprétations subjectives. Je vais donc livrer comme cela, pêle-mêle, quelques réactions sur ce film.

En le voyant, j'ai été sensible à la séquence du pont : je trouve que c'était intéressant, c'est l'enfant qui a fait apparaître le pont et qui fait le lien, la médiation entre les deux générations d'adultes, le grand-père d'un côté et le jeune qui court et qui ne trouvait pas ce lien de l'autre côté. C'est l'enfant qui a créé ce lien. C'est le cycle des générations qui se reproduit par la continuité et les deux générations extrêmes, le grand-père et l'enfant qui sont les deux personnages principaux.

C'est un hymne à la vie, symbolisée par le fil de l'eau, le fil de la vie, le fil des générations, qui représente la reproduction de la vie. C'était le message principal.

Dans ce message on reconstitue l'intégralité du cycle de reproduction de la vie. La vieillesse se situe là comme un maillon de ce cycle complet, dans l'ensemble des autres générations, et dans un lien total avec la nature. C'est le message que j'ai ressenti, qui resitue la vieillesse dans l'ensemble de la vie et qui aussi communique une certaine vision du monde, une vision des autres, une vision des relations, une vision de la nature. Cette vision nous l'avons à travers le double regard de l'enfant et du grand-père.

Quelle est la particularité de ce regard ?

C'est tout simplement une **grande disponibilité.**

La disponibilité de l'enfant qui n'est pas encore entré dans le tourbillon de la vie active et celle du grand-père qui en est sorti. C'est prendre le temps de regarder autour de soi, de regarder la vie ; prendre le temps de s'arrêter, de parler, de prendre du plaisir à être ensemble. Avec une critique gentiment insolente par rapport à la vie adulte, symbolisée par ce jogger qui regarde sa montre et qui court.

Là une petite critique : peut-être le jogger ne symbolise-t-il pas tout à fait la course à la vie. Au départ je l'ai vu plutôt comme s'intégrant dans la nature, exprimant le plaisir de vivre, après j'ai compris que cela voulait dire "On court". C'est vrai qu'il était difficile de représenter des gens pressés dans le métro dans cette belle nature. Mais c'était bien là le symbole.

Il y a donc ceux qui ont perdu cette disponibilité

du regard car ils sont pris dans cette vie folle, dans cette tourmente de l'activité, du pouvoir, de la course et ce don extraordinaire qu'apportent les deux générations extrêmes, signifiant "Arrêtez-vous de courir. Parlons. Soyons ensemble" pour donner un peu plus d'humanité et une certaine forme de sagesse.

Je pense à une phrase du Tao "On est assis tranquillement. Le printemps de toute façon vient. L'herbe pousse". On n'a pas besoin de tirer sur l'herbe pour qu'elle pousse, la nature de toutes façons accomplit son oeuvre. Il faut retrouver ce regard de disponibilité.

C'est, de façon désordonnée, certaines des impressions que ce film évoque en moi. C'est aussi très explicitement un film pédagogique qui transmet un message à travers l'aspect poétique. Ce message, tel que je l'ai perçu, est : non aux images négatives de la vieillesse, non à l'exclusion, non à l'inutilité, non à la dépendance. La vieillesse est autre chose. Il faut la voir autrement. Ce message pédagogique se dégage aussi des différents dialogues. Le contenu de ce film est : luttons contre ces images négatives et voyons toute l'utilité, tout l'apport humain et matériel de la vieillesse à l'ensemble de la société, à l'ensemble de la vie et ce lien privilégié qu'elle a avec l'enfance, qui permet de réhumaniser d'une certaine façon la période de vie adulte, période tellement pervertie par les activités de la vie moderne.

Je vais maintenant m'échapper du film pour reprendre ces notions à partir du message du film, notions contre lesquelles ce message s'insurge, notion d'exclusion sociale des personnes âgées et notion de dépendance.

Lorsqu'on parle d'exclusion sociale des personnes âgées cela recouvre plutôt des images véhiculées dans un certain milieu, dans le cadre de la politique sociale ou même dans les sciences sociales, qu'une réalité sociale.

Que signifie en fait cette notion d'exclusion sociale ?

Elle part du présupposé que la sortie du travail signifie l'exclusion du travail. Est-ce que l'on peut passer ainsi directement de la notion de sortie du travail à celle d'exclusion du travail ? C'est un saut sémantique qui est un peu abusif. Toutes les études ont montré que la retraite était souhaitée.

Qu'est-ce que la retraite ?

C'est en fait le terme d'un contrat entre générations ; il y a échange d'une vie de travail contre des revenus, des ressources. C'est au terme de ce contrat entre générations que les travailleurs à un certain moment de leur vie, laissent le travail à une nouvelle génération : la relève dans le travail se fait et, en échange, ils perçoivent des revenus destinés à leur assurer des conditions de vie décentes.

C'est un contrat entre deux protagonistes qui est souhaité des deux côtés. Toutes les enquêtes montrent qu'il y a bien une aspiration à la retraite, sauf pour des minorités qui sont très accrochées à leur travail, mais qui sont toujours des minorités. Il y a une aspiration à avancer l'âge de la retraite. On sait bien que les essais pour reculer l'âge de la retraite sont généralement voués à l'échec et se heurtent à la résistance des travailleurs, des partenaires

sociaux et également aux problèmes du chômage.

On peut dire que d'une façon générale, la fin de la vie active est une forme de séparation par consentement mutuel de la part des employeurs et de la part des travailleurs. Mais ce n'est pas une exclusion. Quand on part de plein gré au terme d'un contrat, ce n'est pas une exclusion. La sortie du travail n'est pas exclusion, excepté dans certains cas particuliers lorsqu'il y a chômage et retraite forcée, mais cela reste vraiment des cas particuliers. Il peut y avoir exclusion de certains groupes de retraités, mais on ne peut pas parler d'exclusion générale des retraités. C'est une première chose.

Deuxième chose : est-ce que la sortie du travail, la fin du travail ou l'exclusion du travail signifie exclusion sociale ? Non. Le travail n'est pas le centre de la vie. Il y a une évolution dans les valeurs de la société, et possibilité de reconversion dans d'autres activités, il y a aussi l'intérêt pour les relations familiales. Madame DEJEAN DE LA BATIE a bien montré la vivacité des relations familiales, des relations intergénérationnelles : à la sortie du travail on voit bien que les échanges familiaux prennent plus d'ampleur, plus de vivacité. Il y a désaffiliation par rapport au travail et réaffiliation dans la famille, dans des formes de loisirs, dans de nouveaux intérêts, dans des activités bénévoles et d'une façon générale dans l'ensemble de la société.

De nouvelles valeurs de la subjectivité se développent qui resituent le monde du travail à une place moins centrale. C'est d'ailleurs un enjeu extrêmement important, pas seulement pour les retraités mais pour l'ensemble de la société, que celui de mieux partager le travail, de limiter son poids et son emprise sur l'ensemble de la société. Il y a actuellement une coupure entre, d'un côté, ceux qui ont tout, qui sont surchargés de travail et de l'autre côté, ceux qui sont exclus du travail, surtout les jeunes. On voit ce que cela donne notamment aux Etats-Unis, les problèmes du chômage, de la marginalité, de la non-intégration de groupes de population dans un monde qui les exclut parce que le travail prend une place trop centrale d'un côté et qu'il est complètement éliminé de l'autre. Il faut un rééquilibrage entre les différentes valeurs, entre les différents temps de la vie, entre les différents centres d'intérêt. La vie de retraite, la création de nouvelles valeurs pendant cette retraite peut contribuer justement à cette mutation dans la société qui, si elle ne se fait pas, peut être dramatique et dangereuse.

Pour revenir à la notion d'exclusion sociale, la sortie du travail n'est ni l'exclusion du travail, ni l'exclusion sociale. Ce sont de fausses notions contre lesquelles il faut lutter. Ce sont des notions qui peut-être révèlent une trop forte valorisation du travail de la part d'un certain nombre de gérontologues, il faut le dire, j'en fais partie, comme de la part d'une certaine couche sociale, mais qui n'existent déjà plus auprès de la majorité de la population.

Je voudrais aborder maintenant une autre notion, la dépendance, sous plusieurs aspects : la dépendance économique, la dépendance sociale, la dépendance dans la vie quotidienne.

S'agissant de la dépendance économique, là aussi l'image négative des personnes âgées vient d'une certaine vision des systèmes de retraite. On considère qu'il y a une catégorie de la population qui est à charge de la population active. On parle de population à charge. L'image de la retraite c'est la charge qu'elle fait peser sur

les actifs, par le prélèvement de cotisations.

En fait on oublie que les transferts entre générations s'opèrent selon un double circuit : le circuit public d'une part, organisé par les transferts sociaux et par la protection sociale et le circuit privé dont Madame DEJEAN DE LA BATIE a déjà mentionné quelques aspects, principalement basés sur les relations familiales. Le circuit public et le circuit privé fonctionnent un peu comme des vases communicants et s'alimentent l'un l'autre. On a tort de considérer seulement le circuit public sans tenir compte de tout ce circuit privé qui le nourrit, qui est en interaction, en interférence.

C'est une idée qui m'est chère et que je développe dans une recherche que je mène actuellement sur des lignées de trois générations, pour essayer de pondérer le poids relatif de ces échanges privés entre générations qui se font au sein de la famille et de ces échanges publics qui se font à travers la protection sociale, par la redistribution sociale entre générations.

Il faut rappeler que la protection sociale est passée au départ d'une forme de lutte contre le paupérisme, d'une assistance auprès des plus pauvres, à un large système de redistribution qui concerne toute la population, quel que soit le niveau des revenus et qui opère une redistribution entre toutes les familles et principalement une redistribution entre générations.

En fait le système de protection sociale, la Sécurité Sociale, est en grande partie une forme de régulation sociale des générations, par les transferts ascendants, les plus évidents : le prélèvement des cotisations et la redistribution, sous forme de retraite, d'une génération à l'autre. Mais il y a aussi les transferts descendants par les systèmes d'éducation, à travers les impôts, ... ; les politiques de prestations familiales aussi opèrent des transferts descendants en attribuant un sursalaire aux familles, en faveur des enfants.

Ainsi le système de protection sociale opère une forme de régulation des générations, de redistribution entre générations avec un succès important dans le resserrement des écarts de revenus entre générations.

D'une façon générale, les inégalités ont diminué grâce au système de protection sociale, même si celles-ci sont loin d'être abolies ; elles ont même tendance à augmenter ces dernières années. Mais le système de protection sociale a permis néanmoins de les freiner d'une certaine façon et le succès a été total en matière d'écarts entre générations.

Je rappelle que dans les années 1960 les poches de pauvreté étaient principalement chez les personnes âgées. Actuellement, le niveau moyen de vie des retraités est équivalent à celui de l'ensemble de la population. C'est un phénomène que l'on retrouve dans toutes les sociétés où la protection sociale est développée.

On pourrait même dire que le problème de la justice entre générations se pose maintenant dans des termes différents et que les poches de pauvreté, de marginalité, de misère, se trouvent plutôt du côté des jeunes, suite au chômage et aux difficultés d'entrée dans la vie active. C'est à ce niveau-là maintenant que des systèmes de protection sociale doivent davantage intervenir. Tout le débat sur

l'équité entre générations se renverse désormais et se pose plutôt à propos de la lutte contre la pauvreté chez les jeunes, et surtout aux Etats-Unis. En effet les Etats-Unis ont un système de Sécurité Sociale qui n'existe que pour les personnes âgées, il ne s'étend pas aux personnes qui n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite. Donc c'est là-bas que le problème de l'équité entre générations (on parle même maintenant d'une lutte inversée entre les âges) se pose de façon flagrante.

Personnellement, je ne crois pas à une guerre des âges avec pour enjeu la protection sociale. Je pense que ce "conflit des générations" est plutôt un conflit de pouvoirs, médiatisé par les institutions de redistribution sociale ; il est dépersonnalisé. Il n'y a pas de conflit ouvert des générations à ce niveau-là.

Ce développement de la protection sociale a une influence non seulement sur les revenus, mais également sur la détention du patrimoine. Je voudrais aussi aborder ce sujet pour prolonger l'analyse des interdépendances entre générations et des transferts entre générations au niveau du patrimoine.

On aurait pu penser que le niveau élevé des pensions en assurant la sécurité de la vieillesse aurait entraîné nécessairement la diminution de l'épargne privée. On aurait pu penser que dans la mesure où il y avait des pensions de retraite, une sécurité pour la vieillesse, il n'était plus nécessaire d'épargner pour ses vieux jours et qu'il y aurait donc moins d'épargne. En réalité on ne constate pas du tout de diminution de patrimoine et on peut même supposer que l'accumulation du patrimoine a été favorisée par l'amélioration des revenus résultant des transferts sociaux, que cela a pu accroître la capacité d'épargne et notamment toutes les aides à l'accession à la propriété qui ont permis tout au cours de la vie la constitution de petites propriétés privées, propriétés du logement, mais aussi diverses prestations qui en permettant un sursalaire ont facilité la constitution d'épargnes, pas seulement sous forme immobilière, mais des épargnes mobilières, des actifs financiers, des comptes, des obligations, etc...

On constate qu'il y a un développement assez important de cette possession du patrimoine et les actifs détenus augmentent avec l'âge ; le patrimoine le plus important est détenu par les personnes les plus âgées, en moyenne.

Les motifs de détention du patrimoine relèvent à la fois de prévention, de sécurité, mais concernent aussi la transmission, le désir de transmettre aux enfants ce qu'on accumule. Il est difficile de dégager les principales motivations, entre donner ou conserver pour soi. On constate qu'il y a une accumulation de patrimoine chez des gens qui n'ont pas d'enfants ; on constate aussi des donations, des transferts de plus en plus importants au cours de la vie parmi les personnes qui ont des enfants et qui ont accumulé du patrimoine.

Les transmissions descendantes se développent, comme l'ont montré les résultats qu'a présentés Madame DEJEAN DE LA BATIE, auxquels il faut rajouter tous les problèmes d'héritage. On hérite beaucoup plus souvent d'autrefois. L'héritage s'est énormément développé. On estime que deux Français sur trois ont hérité ou sont destinés à hériter ; une personne sur cinq a reçu ou recevra une donation.

De plus, ce qui est intéressant c'est que si l'héritage augmente, sa part dans l'ensemble du patrimoine n'augmente pas, elle diminue même. C'est-à-dire que la constitution du patrimoine

n'est due que pour une petite partie à l'héritage ; elle est due à une épargne personnelle des générations. Mais dans cette constitution personnelle du patrimoine, c'est ce que démontre la plupart des études sur le patrimoine, intervient beaucoup l'aide des générations ascendantes aux générations descendantes. Il est très rare que des familles accèdent à la propriété sans recevoir une aide d'une quelconque nature des parents, que ce soient des dons d'argent, des cautions bancaires, des aides au remboursement. Il y a des aides extrêmement importantes des générations ascendantes aux générations descendantes pour cette constitution du patrimoine. Il y a de plus des dons, des cadeaux, toutes sortes de transmissions qui débordent largement les seuls héritages et donations légales.

Pour reprendre l'étude du C.E.R.C., c'est pour les plus de 75 ans en moyenne 70 000,00 Francs que les personnes donnant à leurs enfants ont transmis. C'est très important, cela représente environ une année de retraite actuelle. On transmet d'autant plus qu'il existe des petits-enfants. C'est-à-dire que la transmission est aussi fonction de la demande, du besoin. Car après 75 ans les petits-enfants sont à peu près à l'âge d'entrer dans la vie adulte, de s'établir, de prendre un appartement, d'avoir besoin d'un certain nombre d'équipements, de fonder un foyer et à ce moment-là il y a des besoins. Les grands-parents aident énormément les petits-enfants par des dons et des aides financières.

La pratique montre que la norme de transmission parents-enfants est très puissante. En France, nous avons une législation d'héritage ou de donation qui incite à transmettre plutôt aux enfants, les impôts étant plus élevés lorsqu'on transmet premièrement à d'autres membres de la famille et encore plus à des personnes qui ne font pas partie de la famille. On s'aperçoit que les transmissions en grande majorité s'effectuent dans le sens parents-enfants.

Aux Etats-Unis où la législation est beaucoup plus souple, où il y a une plus grande liberté pour transmettre, pour léguer, la grande majorité des transmissions se fait de la même façon des parents aux enfants.

La norme intergénérationnelle est donc très forte, très puissante ; à travers la loi, en dehors de la loi, il y a cette force de rappel de la filiation.

C'est important de pouvoir mesurer le volume de ces transmissions de toutes sortes, non seulement donations, héritages, mais donc, aides diverses, car en fait elles vont en sens inverse des transferts publics, des transferts de la protection sociale qui prélèvent aux générations plus jeunes pour verser des pensions aux générations retraitées. Mais les générations retraitées ont accumulé au cours de leur vie des patrimoines, des revenus qu'elles transmettent directement aux enfants.

On a donc l'impression que ces flux publics ensuite font l'objet d'une redistribution privée. C'est une nouvelle répartition entre générations qui enrichit ceux qui doivent transmettre, ceux qui doivent cotiser. Donc ce n'est pas si simple et on ne peut donc pas analyser ces transferts uniquement en termes de charge. On ne peut pas dire que, sur le plan économique, la vision de charge que font peser les retraités sur les actifs soit une vision qui corresponde à la réalité. Il faut prendre en compte l'ensemble des transmissions, le rapport des transferts publics et des transferts privés pour rétablir les courants, les flux ascendants et descendants.

Bien entendu ces transmissions sont aussi l'objet d'une forte inégalité, car il y a à la fois inégalité dans l'accumulation des biens économiques, inégalité aussi dans les ressources relationnelles. Il y a des filiations qui s'entraident et il y a ceux qui sont désaffiliés, ceux qui n'ont pas de parents, pas d'enfants, qui sont seuls. Il y a donc une inégalité extrêmement grande entre ceux qui sont insérés dans un circuit de filiation, de redistribution privée familiale, circuit fortuné, avec des biens et ceux qui sont dans un circuit caractérisé par la pauvreté, le manque d'argent, ou l'absence de filiation.

Le système de protection sociale, dont le principe est plutôt égalitaire, parce qu'il redistribue à tous quelles que soient les conditions de ressources, tend en fait à favoriser les processus "de filiation du patrimoine".

Le mode de transferts publics qui coiffe l'ensemble de la population, quel que soit le niveau de revenus, aboutit, d'une certaine façon, à un effet un peu contraire à son objet qui est de resserrer les inégalités, en les accroissant, en favorisant les plus favorisés pour lesquels il permet une meilleure accumulation du patrimoine et une transmission du patrimoine. On voit bien, en particulier pour les grosses fortunes, qu'il y a une immobilité intergénérationnelle du patrimoine.

Maintenant la situation évolue. Il y a constitution beaucoup plus large du patrimoine. La transmission devient plus un phénomène de masse. Mais pour vous donner un exemple des inégalités, on estime l'écart des revenus réguliers de 1 à 10 en France et l'écart du patrimoine de 1 à 100. Donc les inégalités de patrimoine sont dix fois plus élevées que les inégalités de revenus. Les inégalités de patrimoine sont bien entendu favorisées par cette circulation interne des flux entre générations.

Il y a donc là un problème pour les catégories de populations qui se situent en dehors de ces circuits et qui sont désaffiliées. On sait bien que l'exclusion sociale commence souvent par l'exclusion de la famille et que la désaffiliation est ce qui caractérise en premier la marginalité sociale, ceux qui tombent dans cette nouvelle pauvreté et qui se situent en dehors des circuits de la vie active et de la vie productive.

Il y a là une réflexion de protection sociale nouvelle à mener en matière pour pallier, pour cette catégorie de la population, cette carence familiale qui met en évidence le poids et l'importance des solidarités entre générations dans l'intégration familiale.

J'ai parlé surtout des aspects de patrimoine, mais il y a bien entendu tous les échanges de services que l'on avait tendance à minimiser mais que maintenant les enquêtes montrent bien. Il y a des échanges de services de toute sorte, ascendants et descendants, qui représentent une production familiale ; même si celle-ci ne s'exprime pas sous forme monétaire, elle contribue à l'amélioration des niveaux de vie et des conditions de vie.

Bien sûr il y a aussi toujours des transmissions ascendantes, c'est-à-dire des générations plus jeunes aux générations plus âgées, qui ne concernent peut-être pas les mêmes catégories de populations que celles pour lesquelles il y a des transmissions descendantes. Je rappelle que l'enquête du CERC disait qu'une personne retraitée sur trois faisait des dons ou des prêts d'argent importants à leurs descendants, donc deux sur trois n'en font pas.

Un exemple : une enquête de l'INSEE a montré que les personnes âgées hébergées par leurs enfants, dans leur famille, avaient des revenus en moyenne de 25 % inférieurs aux revenus des personnes du même âge et que le fait de cohabiter avec leurs descendants leur permettait d'améliorer leur niveau de vie de près de 17 % par rapport à la situation dans laquelle elles auraient été si elles n'avaient pas cohabité.

En cas de mobilité sociale intergénérationnelle, les enfants accédant à des statuts sociaux plus élevés que ceux de leurs parents, il y a des effets en retour de cette mobilité sociale des parents sur les enfants.

J'ai pu constater dans certains de mes travaux que la trajectoire sociale pouvait évoluer, pouvait s'élever au cours de la vie, au passage à la retraite, en se manifestant dans une transformation des modes de vie, dans un développement des activités culturelles et que ceci n'était pas dû uniquement, et parfois même pas du tout, à l'ascension professionnelle propre, mais pouvait avoir comme origine l'influence du milieu des enfants sur celui des parents.

Le milieu des enfants peut influencer de différentes façons, par l'intégration dans un réseau relationnel, dans un certain nombre de relations sociales qui apportent des ressources sociales, par une influence dans le mode de vie, dans les habitudes, dans les loisirs, par finalement toute une intégration dans un statut qui s'exprime dans des pratiques culturelles et dans des modes de vie ; on observe alors un effet de dominance du milieu des enfants sur celui des parents.

De même on a pu constater dans toutes les études sur les disparités sociales que, si l'influence du milieu des parents sur les enfants est connue, banale, ce qui est moins connu, et que l'on peut identifier maintenant, c'est l'influence du milieu des enfants sur celui des parents.

C'est l'effet en retour de la mobilité sociale qui me semble extrêmement intéressant à étudier et qui est rendu possible parce que la vie est plus longue, parce qu'il y a un compagnonnage plus long entre générations, avec des possibilités d'influence réciproque dans les deux sens beaucoup larges et plus importantes ; non seulement dans le sens des parents sur les enfants mais dans le sens des enfants sur les parents.

Ces influences qui concernent tous les aspects de la vie, les aspects matériels, les aspects culturels, les aspects symboliques réussissent à infléchir le cours de la vie. Les histoires de vie sont des histoires entrecroisées où les générations s'influencent très fortement les unes les autres, et de plus en plus maintenant que la co-existence est plus longue des grands-parents avec les petits-enfants et de toutes les générations ensemble.

Je voudrais revenir dans le cadre des échanges de services entre générations et de soutien aux personnes âgées à cette notion de "dépendance" pour poursuivre sa mise en question. On parle de dépendance des personnes âgées lorsqu'il y a en réalité des handicaps qui limitent les actes de la vie quotidienne et qui nécessitent une aide pour l'accomplissement de ces actes. Il s'agit donc en fait de ce qu'autrefois on appelait l'invalidité, que l'on appelle handicap.

Pourquoi maintenant appelle-t-on cette difficulté

dépendance ? Que signifie dépendance ?

Dépendance évoque une perte de maîtrise de sa propre existence, une perte de sa capacité à prendre des décisions, une dépendance donc plus large que le seul besoin d'une aide dans la vie quotidienne. Donc la dépendance a une connotation autre ; elle a une connotation de perte de maîtrise de sa vie. Les personnes âgées à partir du moment où le handicap survient, où les difficultés surviennent, perdent leur autonomie dans la vie. C'est ce que cela signifie.

Or on peut parfaitement avoir des handicaps et garder son autonomie de vie, garder sa capacité de décision. Pourquoi faut-il que le handicap entraîne la dépendance ? C'est une question qu'il faut se poser ; il faut que l'on réfléchisse sur la dépendance des personnes âgées. Pourquoi parle-t-on de cette dépendance ?

C'est une notion qui, comme la notion d'exclusion sociale, a été construite socialement. La notion d'exclusion sociale ne recouvre pas une réalité sociologique. C'est une construction sociale. La notion de dépendance est également une construction sociale.

C'est une construction sociale qui a résulté, de mon point de vue, d'un changement dans les politiques de santé et notamment dans les politiques hospitalières. Je résume très rapidement des réflexions qui mériteraient un long développement.

Dans la mesure où l'on supprime les hospices et que l'hôpital ne veut plus garder des personnes âgées malades qui ont besoin d'aide, il faut trouver des alternatives pour toutes ces personnes qui ont des difficultés, des problèmes d'invalidité, des problèmes de handicap ; il faut trouver des alternatives soit à domicile, soit dans d'autres lieux, les maisons de retraite par exemple. On connaît bien toute l'évolution des politiques de santé depuis le XIX^{ème} siècle visant à faire sortir de l'hôpital ceux qui ne relèvent pas de soins aigus techniques et d'une médecine plus scientifique.

Donc pour faire sortir notamment les personnes âgées de l'hôpital, il faut trouver des alternatives et procéder à une planification, à une rationalisation de ces alternatives dans le cadre des maisons de retraite, avec les sections de cure, dans le cadre des services à domicile, des soins à domicile.

Pour planifier et rationaliser ces alternatives, il faut un critère d'aide qui n'est plus la maladie mais qui est ce besoin d'aide dans la vie quotidienne, le handicap. Progressivement est ainsi apparue cette notion de dépendance qui a été conceptualisée, mesurée, institutionnalisée, puisque la mesure de la dépendance a des incidences financières. La dépendance se substitue à la notion de difficultés, de handicap.

Effectivement, le traitement du handicap, avec le développement qu'il implique des corps de professionnels autour des personnes, crée finalement la dépendance. Qu'est-ce que l'on a pu observer s'agissant des entrées en long séjour ou en maison de retraite ? Que c'est très rarement la personne âgée elle-même qui décide. Je n'ai pas les chiffres en tête, mais une enquête de l'INSEE a montré récemment que dans près de 90 % des cas ce n'est pas la personne elle-même qui décide d'entrer en long séjour, mais la famille et les professionnels. Dans les maisons de retraite, ce sont aussi dans la majorité des

cas la famille et les professionnels qui décident, un peu plus souvent la personne âgée. Donc le choix de son lieu de vie lui échappe.

Dans des travaux récents qui ont été faits sur les services urbains et les personnes âgées, on a pu détecter aussi que, y compris dans l'accès au service à domicile, c'est assez rarement la personne âgée qui décide elle-même ; c'est surtout la famille qui fait appel et qui demande l'aide d'autres services.

Il y a même une tendance de la part de la personne âgée à essayer de repousser au maximum le moment où elle va entrer dans ce circuit institutionnel, que ce soit dans des services à domicile ou que ce soit dans des établissements, parce que cela lui donne une image d'elle-même qu'elle refuse qu'elle repousse au maximum, l'image d'une personne dépendante prise en charge par les circuits institutionnels. Elle éprouve une réticence à cette idée et c'est souvent la négociation avec la famille qui finalement conduit à ce circuit institutionnel tel qu'on peut l'observer actuellement. Cela peut changer. Mais telle qu'on l'observe aujourd'hui, cette politique d'aide à la dépendance est largement menée pour et par la famille, l'entourage, les professionnels ; cette politique a aussi pour objet de lutter contre le risque encouru par les personnes âgées, mais ce risque est d'abord vu par la famille avant la personne âgée ; il est beaucoup plus insoutenable pour la famille que pour la personne âgée.

Il y a donc effectivement une perte d'autonomie à partir du moment où le handicap survient. La participation active de la personne âgée, quand elle a un handicap, consiste principalement à mobiliser son entourage, pour se créer un réseau. Il y a une attitude très active de la part des personnes pour constituer ce réseau d'aide qui va leur permettre de surmonter ce handicap. C'est là la véritable autonomie. Mais à partir du moment où les institutions interviennent, très souvent il y a une perte d'autonomie en même temps qu'un accroissement du handicap.

Je crois que c'est une réflexion importante à mener dans toutes les actions qui sont faites avec la famille. Souvent il y a connivence entre famille et professionnels pour imposer des décisions aux personnes âgées.

Il ne faut pas voir que le bon côté de l'aide de la famille. Bien sûr il y a une solidarité réelle, bien sûr que l'aide de la famille, nous l'avons mesurée, est trois fois plus importante que l'aide des professionnels, bien sûr que sans la famille il n'y aurait pas de possibilités pour les personnes très dépendantes de rester à domicile. Mais que de conflits lorsque la personne doit rentrer en établissement !

Donc les choses entre la famille et les personnes âgées ne se passent pas tellement bien. Il y a peut-être, à cause de l'anxiété des familles, une tendance à vouloir contrôler, maîtriser et imposer. Il y a tout ce travail de maintien de garanties, de restitution de l'autonomie qu'il faut faire à l'occasion de la survenue et de l'installation de la dépendance. Le terme de dépendance, qui était très spécifique à la France mais qui est utilisé maintenant dans d'autres pays est très significatif.

Pour terminer je voudrais aborder la question de la signification de la logique des échanges et des transferts entre générations. Pourquoi cette solidarité ? Pourquoi ce lien ? Quelles sont les valeurs ? Quelle est leur dynamique ?

Si on veut comparer les transferts publics et les transferts privés pour revenir à ce thème, à quelle logique obéissent-ils respectivement ?

On peut dire que l'intérêt au sens de la logique du marché est absent explicitement, d'une façon manifeste, à la fois chez les uns et chez les autres. On peut considérer que la protection sociale, qui est l'héritière de l'assistance, même si elle a dépassé la notion d'assistance pour arriver à celle de droit, n'est pas mue par la notion d'intérêt, mais beaucoup plus par des objectifs humanitaires, d'égalité sociale, de redistribution, de pourvoir aux besoins des plus défavorisés, de pourvoir aux besoins de tous. Même si c'est pour un objectif de paix sociale, de cohésion sociale, d'intégration, même si c'est pour un intérêt général, l'objectif est tout de même un objectif de solidarité. On le voit bien d'ailleurs dans les débats politiques ; il est difficile pour n'importe quel parti politique d'aller contre une mesure sociale. Cela ne se fait pas : chacun se doit d'adhérer à des mesures sociales.

Les transferts sociaux ont une base, une logique de solidarité, d'humanité, de contrat moral, d'économie morale.

Au niveau de la famille, dans les échanges entre générations, c'est la même chose. On ne parle pas d'intérêt explicitement, même si l'évaluation de l'intérêt de chacun n'est pas absente, même si elle se fait. Mais les échanges entre générations ne s'établissent pas sur la base de l'intérêt "Je donne pour recevoir" ou "Je cherche à recevoir". Il y a une norme d'indépendance intergénérationnelle qui veut que chacun se suffise à lui-même, se débrouille seul, pourvoie à ses propres intérêts et ne compte pas sur les autres.

Le travail sur l'héritage de A. GOTMAN a bien montré que l'héritage ne se parlait pas. On ne parle pas de l'héritage parce que parler de l'héritage c'est aussi parler de la mort ; c'est quelque chose que l'on veut évacuer, donc on n'en parle pas. Ensuite, c'est être soupçonné d'intérêt, de tirer un certain intérêt de la mort d'un parent, ce qui est un scandale. Donc l'intérêt est tout à fait absent. Il y a une non-communication totale s'agissant de l'héritage, des échanges de biens dans la famille. La norme du don, du désintérêt et de l'échange affectif prend le pas sur l'échange marchand.

Qu'est-ce qui différencie dans leur logique les transferts publics et les transferts privés ?

De mon point de vue c'est la notion de loi, de contrainte d'une part et la notion de liberté d'autre part.

Les transferts publics obéissent à des lois sociales, à un droit, le droit social, le droit civil. Une législation garantit et impose des types de transferts, des prélèvements, des échanges et gère aussi les rapports entre générations ; la loi a créé des obligations alimentaires, pour les ex-conjoints, les enfants, les parents. La loi régit les transferts publics et impose des normes dans les transferts privés.

Au niveau de ce qui se passe dans la famille, dans les échanges entre les générations, il y a semble-t-il plutôt une volonté d'échapper à l'ingérence légale, une volonté d'affirmer l'autonomie et le libre choix, cette autonomie et ce libre choix qui ont été rendus possibles précisément par le développement de la protection sociale qui a garanti les droits de chacun. C'est un résultat de la nouvelle législation,

du recul de l'autorité parentale par exemple de l'affirmation du droit de l'enfant, du droit des conjoints, de l'égalité entre les sexes qui est encore très récente.

Donc la loi a garanti une autonomie relative de chacun des membres de la famille et une égalité relative. A partir de là elle a donné la possibilité d'échanges sur un autre mode et les échanges qui s'établissent au sein de la famille veulent surtout échapper à la contrainte. Les familles refusent l'intervention de la législation dans leurs inter-relations.

Alors on peut observer un certain nombre de modes de contournement de la législation, pour ce qui concerne, par exemple les donations : il peut s'agir d'échapper aux impôts bien sûr, mais aussi parce que cela doit être fait de son plein gré et non sous la contrainte.

Autre preuve assez flagrante, c'est le refus de l'obligation alimentaire que l'on connaît bien. L'obligation alimentaire à travers l'aide sociale touche finalement rarement les familles dans lesquelles il y a des échanges importants entre générations.

Dans une enquête récente que nous avons faite sur le prix de la dépendance, nous avons pu constater que parmi les personnes hébergées dans les établissements qui avaient recours à l'aide sociale, donc pour lesquelles il y avait obligation alimentaire pour les enfants, plus des deux-tiers n'avaient pas d'enfants ; en fait ils avaient recours à l'obligation alimentaire parce qu'ils n'avaient pas d'enfants. La petite minorité qui avait des enfants en fait ne les voyait presque jamais. A la différence des autres personnes hébergées dans les établissements, qui ont des enfants, qui les voient, ceux qui ont recours à l'aide sociale se présentent comme des personnes sans famille ou qui ont opéré une certaine rupture avec la famille, qui sont en fait désaffiliés.

Il semble que l'obligation alimentaire est tout à fait dissuasive, qu'elle n'intervient et qu'elle ne joue que lorsqu'il y a déjà rupture. Elle est exclusive des relations familiales. Donc il y a refus de l'ingérence. On ne veut pas que ce soit la loi qui vienne obliger à aider.

Il y a des échanges, il y a des enfants qui aident et des parents qui aident. Mais ce phénomène échappe à la loi. Il s'effectue dans un cadre d'autonomie, dans un cadre de liberté et d'affectivité sur d'autres modes que ceux de la contrainte et de la légalité. C'est une protection de la sphère privée par rapport à la sphère publique qui a été rendue possible justement par la reconnaissance des droits de chacun et la liberté d'établir de son plein gré des échanges avec d'autres membres de la famille.

Bien entendu ce lien peut être fragile, difficile. Il est intéressant de savoir en plus, à partir de cette base, quelle est la dynamique de ces échanges si forts entre générations.

On a parlé d'une dette qui circule entre générations. Il y a la dette de la filiation, mais sur quoi repose-t-elle ? Peut-être sur la construction d'une mémoire familiale, d'une identité familiale à laquelle chacun des membres participe. Mais là on entre dans une toute autre dimension. On se rapproche de l'histoire, de l'inscription de chacun dans son histoire. Puisqu'il faut conclure je conclurai là-dessus.

ECHANGES AVEC LA SALLE

Madame SAVIOZ

Nous avons eu un cours de hautes études économiques, sociales et même juridiques.

Merci Madame.

Monsieur HUGONOT

Les questions peuvent donc être posées à Madame DEJEAN DE LA BATIE, à Madame VERNE qui représente l'équipe du film qui a été présenté et à Madame ATTIAS-DONFUT.

Donc des questions à chaud.

Je reconnais que ces sujets sont assez arides parfois, que de ce fait pour les praticiens, pour les gens de terrain c'est une réflexion que nous ne faisons pas souvent.

De ce fait un certain nombre d'entre vous sont peut-être un peu éberlués devant ces réflexions. Mais je crois qu'elles étaient nécessaires.

A vous justement d'essayer de traduire cela en faits pratiques.

Je vous précise que nous avons été rejoints par Madame l'Adjointe aux Affaires Sociales de la ville de Bourg-en-Bresse.

Question : Comment pensez-vous que l'on peut augmenter la proportion du choix de l'aide au handicap par la personne âgée elle-même plutôt que par la famille et les professionnels dans les conditions actuelles ? C'est notre souci mais comment faire ?

C'est difficile. C'est vrai que l'on peut constater que ce n'est pas la personne elle-même qui choisit. Comment favoriser ce choix ? Je ne sais pas, je donne quelques impressions, je ne suis pas une praticienne. C'est vraiment sur le terrain que l'on peut voir quelles sont les actions à mener. Mais il me semble qu'il faut accepter des risques. La vie ne peut pas être faite sans risques. La personne âgée court des risques, mais tout le monde court des risques. Le fait de vivre est un risque en soi. Il y a des risques qui sont insupportables par la famille. Il faut qu'elle puisse accepter des risques et accepter le choix de la personne, même si ça l'angoisse.

Il y a en effet une angoisse face au risque que court la personne qui est handicapée de tomber, d'avoir un certain nombre d'accidents. Mais ne vaut-il pas mieux vivre avec des risques et son autonomie que de perdre complètement toute autonomie pour se garder de tous les risques . C'est une protection étouffante.

C'est déjà un certain point de vue et psychologiquement c'est tout un travail à faire avec la famille : accepter de perdre le contrôle des personnes âgées. Il y a une tendance malheureusement inhérente aux individus, aux professionnels, aux membres de la famille, à vouloir contrôler, à vouloir exercer une sorte de domination surtout lorsqu'une personne devient faible, demande de l'aide, c'est une occasion d'exercer une forme de domination qui se retourne aussi en co-dépendance, le dépendant entraînant une dépendance de la personne qui aide. Il y a ainsi un cercle vicieux. Il faut en prendre conscience, il faut faire un travail psychologique pour une acceptation des risques. Malheureusement je n'ai davantage de solutions à proposer.

Première question : on me demande de rappeler "A quel âge il y a plus de femmes seules que de femmes en couple ?"

C'est donc un chiffre de l'INSEE de 1990 qui disait que dès 70/74 ans (l'étude a été faite par tranches de gens de cinq ans) les femmes seules sont les plus nombreuses, que l'on prenne celles qui sont veuves ou celles qui n'étaient pas en couple, qui n'ont donc pas perdu de mari, les célibataires ou celles qui depuis longtemps étaient divorcées ou séparées. Donc dès 70/74 ans les femmes seules sont les plus nombreuses.

Vers 75 ans les veuves sont plus nombreuses que les femmes en couple si on prend les femmes qui ont été mariées.

Au-dessus on va tomber dans une proportion de plus de 80 % de femmes seules d'âges élevés et 96 % d'âges très élevés. Vous voyez donc la solitude qui monte pour les femmes seules.

Question : "Comment concilier la montée de l'individualisme, de la singularité, avec une solidarité collective intergénérationnelle plus que jamais nécessaire dans un contexte d'exclusion sociale sur fond de mutation technologique ?"

C'est vraiment une question de société. Merci de me la poser. Je vous la renvoie volontiers, en vous disant que c'est effectivement une question qui n'est pas du tout réservée au secteur des personnes âgées.

Comment concilier les valeurs individualistes et l'autonomie de plus en plus grande aussi bien dans l'éducation de nos enfants, et vous savez combien les jeunes parents actuellement et les parents moins jeunes essayent de développer l'autonomie de l'enfant, sans pour cela l'abandonner ? C'est un effort considérable de réflexion qui passe en action.

Nous jouons la même chose avec les adolescents. Par exemple dans les relations de parents qui commencent à avoir des couples mariés : comment à la fois rester proches de nos enfants jeunes mariés et pourtant ne pas interférer dans leur couple ?

Toutes les belles-mères sont mises en garde dans ce cas là : "Attention, un conseil ne se donne que lorsqu'on le demande".

Autrement dit cette attitude vis-à-vis des gens âgés : que chacun garde son autonomie et aide l'autre à garder la sienne tout en demeurant dans le registre de la présence mutuelle chaleureuse, est une réflexion fondamentale.

Nous n'avons pas quelque chose de tout construit. Nous sommes vraiment dans un moment de mutation.

Je pense que les germes de tolérance, il ne faut pas que cela devienne de l'indifférence, d'acceptation de l'autre tel qu'il est, de renforcement du sentiment de sa responsabilité personnelle,

donnent des éléments pour construire quelque chose de solide qui ne va pas vers l'indifférence justement. On a un certain nombre de relations qui sont de bonne qualité.

La psychologue Maximilienne LEVET GAUTRAT insiste beaucoup sur le travail que nous avons tous à faire quand nous avançons en âge et que nous avons des parents très âgés, pour avoir avec eux "des rapports d'adulte à adulte". Je crois que nous avons le même travail à faire lorsque nous avons des enfants qui deviennent adultes. Nous l'avons aussi envers nos parents.

Autrement dit chaque génération est confrontée à cela : comment considérer les autres comme des adultes ?

Cela ne veut pas dire l'indifférence, mais c'est vraiment une négociation de tous les instants, avec des changements par rapport aux modèles que nous avons reçus, j'en suis convaincue.

Donc nous sommes priés de créer et d'innover en matière générationnelle.

Je demanderais bien l'avis de mon voisin là-dessus.

Docteur BLOND

C'est un vaste programme.

Je prendrai le problème à l'envers.

Pour l'instant on a bâti beaucoup de systèmes gérontologiques en passant un peu au-dessus de tous les liens qui existaient.

Je pense que maintenant on conduit une réflexion qui nous a montré toute la force des liens et notamment les liens entre un aidant privilégié et la personne âgée dépendante.

C'est peut-être par ce biais que l'on va pouvoir faire la jonction efficace entre ce qui est de l'ordre du domicile et des institutions puisque c'est un des points qui nous intéressera ce soir.

Pour l'instant je pense que l'on a assez peu travaillé sur le problème des liens, que l'on a beaucoup plus travaillé sur le problème de la dépendance qui est une manière un peu négative d'aborder le problème du lien, alors qu'on se rend compte en fait que ce qui permet de maintenir une personne âgée à flot est très souvent la constitution de liens beaucoup plus que la prise en compte directe de son problème de dépendance.

C'est un point de vue philosophique. Mais je pense qu'il y a vraiment une réflexion de fond à mener dans ce sens, pour donner du sens à nos actions ; pas simplement pour faire des actions gérontologiques mais pour que ces actions vraiment s'inscrivent dans le sens.

C'est notre difficulté actuelle.

Il y a beaucoup de problèmes gérontologiques qui sont en cours de résolution, une place est donnée à la famille dans les projets gérontologiques, mais quand même pas toujours tout à fait suffisante.

Les professionnels qui interviennent dans le domaine de la gérontologie agissent d'une manière qui est souvent techniquement excellente, mais ils le font avec une intuition de ce qu'est la famille qui ne passe peut-être pas suffisamment par ce que la famille pourrait elle-même alimenter quant à leur réflexion.

C'est là encore une difficulté.

Il est sûr aussi que plus on va vers ce type de réflexion, plus on va vers la complexité des liens, des liens entre la famille, la personne âgée, les différentes générations, resituer les différentes générations dans leur complémentarité et les liens entre les différents intervenants ; c'est un autre problème très important, car les liens existent aussi entre ceux qui sont censés intervenir auprès de la personne âgée, comment vont-ils construire des liens entre eux.

Autrement dit ce double système de liens à la fois du côté des non-professionnels, des aidants naturels, de tout ce qui gravite autour et aussi des liens constitués à travers les aidants plus professionnels, plus techniciens, c'est cette double piste qui pourrait nous permettre de bâtir des systèmes de liens intégrés, à la fois professionnels, familiaux, sociaux, culturels.

On voit là que la réflexion dépasse tout à fait une approche restrictive du problème de la dépendance telle qu'on a pu l'avoir parfois.

Madame VERNE

Un certain nombre d'entre vous ont souhaité connaître comment ce film pourrait être mis à disposition. Pour l'instant nous n'y avons guère pensé. Mais nous allons sûrement essayer de le vendre puisqu'il semble intéresser un grand nombre. C'était le but.

Vous avez à l'intérieur de vos dossiers une petite fiche technique jaune sur laquelle figure des coordonnées, d'ici quelques semaines je pense que nous serons à même de vendre des copies du film. Il y a simplement un petit problème de droits d'auteur qu'il faut résoudre.

Monsieur HUGONOT

Nous ne pourrons pas répondre maintenant à toutes les questions posées, nous en garderons certaines soigneusement pour cet après-midi.

Une personne par exemple a écrit presque deux pages ! C'est toute la gérontologie qu'il faudrait passer en revue.

Je m'excuse auprès de ceux qui l'ont écrit, mais c'est trop long.

Nous n'arriverons pas à répondre à tout, d'autant que certaines questions sont malgré tout un peu en dehors du sujet. Nous tâcherons tout de même d'y arriver.

REPRISE DES TRAVAUX

